



DURÉE :
810 heures (11 cours)

HORAIRE :
Temps partiel

CAMPUS :
Rouyn-Noranda

L'attestation d'études collégiales **Spécialisation technique en environnement minier** vise à ce que les diplômés soient capables d'effectuer un ensemble de tâches techniques liées à la gestion des rejets selon les objectifs de production de l'industrie et dans le respect du bien-être des communautés locales ainsi que des normes environnementales en vigueur.

PERSPECTIVES D'EMPLOIS

Votre formation pourrait vous amener à faire la différence en tant que :

- » Technicien en environnement;
- » Technicien en environnement minier;
- » Technicien en caractérisation environnementale;
- » Technicien spécialisé en gestion des rejets miniers;
- » Technicien en gestion des matières résiduelles ;
- » Technicien en traitement des eaux;
- » Technicien en géotechnique;
- » Technicien en hydrogéologie;
- » Inspecteur en environnement;
- » Chargé de projet en environnement;
- » Chargé de projet - conformité et gestion environnementale.



INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

- » 1 866-CEGEPAT, poste 1602
- » fcsi@cegepat.qc.ca
- » www.cegepat.qc.ca



CONDITIONS D'ADMISSION :

Vous devez satisfaire aux conditions générales d'admission d'une AEC et à l'une des trois conditions particulières au programme :

- » Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en Technologie minérale ou autre DEC admissible.
- » Être en voie de compléter un DEC en Technologie minérale et avoir réussi au moins 50 unités.
- » Détenir un diplôme d'études supérieures pertinent et posséder des expériences de travail appropriées au programme d'études.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences dans l'exécution des tâches suivantes :

- » Analyser les données relatives aux gîtes minéraux et au comportement environnemental des sols;
- » Analyser la fonction de travail d'un technicien en environnement minier;
- » Appliquer un système de gestion environnementale et une solution à une problématique environnementale;
- » Participer aux études environnementales lors de la phase d'analyse de projet;
- » Caractériser un site contaminé et évaluer le potentiel de génération de drainage minier contaminé;
- » Assurer le suivi de l'entreposage des rejets miniers en surface et du traitement des eaux minières;
- » Participer à la valorisation des rejets miniers solides et à la restauration des sites miniers.

LISTE DE COURS

MODULE 1

- 271-711-AT Éléments de géologie (75 h)
- 271-713-AT Développement minéral et environnement (60 h)

MODULE 2

- 271-712-AT Éléments de géotechnique minière (75 h)
- 271-715-AT Caractérisation environnementale (75 h)

MODULE 3

- 271-714-AT Législation et développement minier durable (60 h)
- 271-716-AT Drainage minier contaminé (75 h)

MODULE 4

- 271-717-AT Entreposage des rejets miniers (75 h)
- 271-718-AT Traitement des eaux minières (75 h)

MODULE 5

- 271-719-AT Valorisation des rejets miniers (75 h)
- 271-720-AT Restauration des sites miniers (75 h)
- 271-721-AT Projet d'intégration (90 h)

